

PIERRE BOURSIER

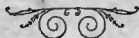
MÉTHODE RATIONNELLE

DE

CLASSEMENT D'UNE BIBLIOTHÈQUE

AVEC UNE PLANCHE HORS TEXTE

Prix : Trois francs.



MALZÉVILLE
IMPRIMERIE E. THOMAS

1895

Les pages intermédiaires sont blanches

à la bibliothèque

de la

ville

MÉTHODE RATIONNELLE

DE

CLASSEMENT D'UNE BIBLIOTHÈQUE



30671

*Édition tirée à cent exemplaires numérotés
sur papier vélin glacé.*

EXEMPLAIRE N° 18

PIERRE BOURSIER

MÉTHODE RATIONNELLE

DE

CLASSEMENT D'UNE BIBLIOTHÈQUE

AVEC UNE PLANCHE HORS TEXTE

MALZÉVILLE

IMPRIMERIE E. THOMAS

—
1895



Les pages intermédiaires sont blanches

Pat

MÉTHODE RATIONNELLE

DE

CLASSEMENT D'UNE BIBLIOTHÈQUE



I

Il y a quelques années déjà, nous trouvant à la tête d'un assez grand nombre de volumes, nous nous sommes demandé comment il serait à propos de les ranger.

Les années précédentes, comme nous en avons peu, nous les placions sans aucun ordre, à la suite de ceux que nous possédions déjà. Mais la nécessité d'un classement sérieux se faisait sentir.

Nous avons alors observé les différentes méthodes employées par les collectionneurs (1) et voici celles que nous avons remarquées :

- 1° Aucun classement ;
- 2° Classement par couleurs ;
- 3° Classement par dimensions ;

(1) Nous insistons sur le mot *collectionneurs*, car nous ne prétendons pas conseiller notre système aux grandes bibliothèques, qui ont toutes adopté un classement en rapport avec les services qu'on leur demande.

- 4° Classement par genres ;
- 5° Classement par littératures ;
- 6° Classement par écrivains ;
- 7° Classement par collections ;
- 8° Classement par ordre alphabétique.

Tous ces systèmes ont des défauts que nous exposerons brièvement, et qui nous ont paru suffisants pour permettre de les écarter.

II

Le premier système n'en est pas un. Il ne mérite donc à aucun titre d'être discuté. Il est impossible, dans une grande quantité de livres, de retrouver un ouvrage que l'on désire, si on a placé pêle-mêle tous les volumes que l'on possède.

Disons cependant que chez certains, ce manque d'ordre est voulu, et cela pour des raisons qui ne sont pas sans valeur.

Nous connaissons en effet des personnes qui, possédant plusieurs bibliothèques, mettent leurs plus beaux ouvrages dans celles qui sont le plus en vue ; cela se comprend, mais alors c'est plutôt du *meuble* que du *livre*, et encore, dans ce cas, on pourrait, pour chaque bibliothèque, suivre l'ordre que nous indiquons plus loin.

Le second système, ou classement par couleurs, est peut-être très pittoresque, surtout lorsque, comme le faisait un amateur de nos amis, on dispose les couleurs, en se conformant à leur ordre dans l'arc-en-ciel. Mais, c'est son seul mérite, et à moins de se rappeler que tel volume est bleu

ou rouge, il ne sera guère possible de trouver rapidement ce que l'on cherche. Ce système n'est d'ailleurs pas une solution. Comment, disais-je au *bibliophilo-coloriste*, rangez-vous les ouvrages qui font partie d'une même couleur? — Je les mets n'importe comment. — Ceci se passe de commentaire.

Le troisième système, le classement par dimensions, est commode mais insuffisant lorsqu'on ne s'occupe que de la dimension seule. Nous en reparlerons plus loin (1).

Le quatrième système, classement par genres, peut s'entendre de différentes manières. Les uns séparent leurs livres en deux grandes catégories : les poètes, les prosateurs. Mais alors surgissent des difficultés insurmontables ; où rangerez-vous Molière, Voltaire, Victor Hugo et même Alfred de Musset, qui sont à la fois prosateurs et poètes? D'autres, divisent les ouvrages en poésie épique, satirique, didactique, dramatique, lyrique, légère, pastorale....., philosophie, histoire, roman, théâtre, éloquence, style épistolaire, critique..... Et encore ici, nouvelle difficulté. Cela ira bien si vous n'avez que des auteurs comme Perse et Juvénal qui sont uniquement satiriques, Crébillon qui n'a fait que des pièces de théâtre, Balzac qui n'a écrit que des romans. Mais si vous avez les œuvres complètes de Voltaire en 70 volumes, dans l'édition de Kehl, ou celles de Goethe en 60 volumes, dans l'édition de Stuttgart et Tubingue, éditions dans lesquelles la tomainson va

(1) Voyez page 10.

du premier volume au dernier, vous serez obligé d'éparpiller vos *Voltaire* et vos *Gœthe* dans les différents genres littéraires, de sorte qu'à première vue, on croira que vous n'avez que des volumes dépareillés. Certains tournent la difficulté en disant : dans ce cas on rangera l'auteur dans le genre qu'il a surtout cultivé.

Mais alors que l'on veuille bien me dire si Voltaire est plutôt un poète qu'un historien, qu'un philosophe, qu'un auteur dramatique, qu'un épistolier. Il y a de plus, quelquefois, une impossibilité matérielle à ranger les différents ouvrages d'un écrivain par genres. Nous possédons un volume qui contient les *Œuvres complètes de Hégésippe Moreau* : il s'y trouve des vers et des contes. Dans le premier cas, rangera-t-on Hégésippe Moreau dans les poètes ou dans les prosateurs ? Dans le second cas, dans la poésie ou dans le roman ? Il serait facile de multiplier des exemples de ce genre.

Le cinquième système, classement par littératures, nous avait séduit un moment. Il est intéressant, en effet, de réunir tous les écrivains grecs, latins, français, italiens, allemands, anglais, etc... Mais que de difficultés ! Où rangera-t-on Jacques de Thou, qui était français, Erasme, hollandais, Juste-Lipse, né à Bruxelles, le mantouan Scaliger..... qui, au XVI^e siècle, n'écrivirent qu'en latin ? Et puis, quel ordre suivre pour les écrivains d'un même pays ?

Le sixième système, ou classement par écrivains, est celui qu'avait adopté un de nos amis

qui s'en est vite lassé. Il rangeait ensemble, dans sa bibliothèque, tous les ouvrages du même écrivain, sans considérer leur format, ce qui donnait une apparence heurtée à sa collection. Le coup de grâce pour son système fut l'obligation dans laquelle il fut, pour être logique, de placer, à côté des *Contes de Perrault* (1) illustrés par Gustave Doré, de format *in-folio*, un volume *in-128*, le *Petit Poucet* (2), du même Perrault. Ce système est donc, on le voit, incommode et insuffisant : incommode car il oblige à avoir une grande quantité de rayons très hauts ; insuffisant puisqu'il n'indique pas quel ordre adopter entre les écrivains, à moins qu'on ne fasse usage d'un des systèmes précédents qui, nous l'avons montré, sont très critiquables.

Le septième système, le classement par collections, ne peut être qu'un classement partiel, car tous les livres que l'on possède ne rentrent pas dans une collection, comme les *Caïn* autrefois, et aujourd'hui les *Guillaume*, les *Jouaust*, les *Lemerre*..... D'ailleurs, dans une même collection, il peut y avoir des volumes de différents formats, et, alors, les inconvénients du système précédent reparaissent. Cependant, comme il y a intérêt parfois à savoir quels sont les ouvrages compris dans telle collection que l'on a complète ou dont on a plusieurs volumes, nous avons, en dehors de notre catalogue général, dressé de petits catalo-

(1) *Contes de Perrault*, illustrés par Gustave Doré, Paris-Hetzel 1 vol. in-folio, 1862.

(2) *Charles Perrault. Le Petit Poucet*, édition illustrée, Paris-Perrot 1 vol. in-128, 1894.

gues spéciaux, où sont portés les ouvrages faisant partie de telle ou de telle collection, et qui ont des titres analogues à ceux-ci : *Bibliothèque élzévirienne*, *Bibliothèque gauloise*, *Panthéon littéraire*, *Edition Jouaust*, etc.

Le huitième système, ou classement par ordre alphabétique, est évidemment commode. Avec cette méthode, on mettrait rapidement la main sur l'ouvrage que l'on désire, mais il est réservé surtout aux cabinets de lecture et bibliothèques de cercles, et dénué de tout intérêt ; il n'a, en outre, rien de scientifique et oblige à placer parfois à côté l'un de l'autre, deux écrivains qui ne sont ni de la même époque, ni du même pays, ni du même genre.

Nous ne prétendons pas avoir cité tous les systèmes possibles, mais seulement ceux qui sont le plus répandus.

III

Après ce rapide examen des différentes solutions apportées au problème, on conviendra que toutes avaient des défauts graves. Plusieurs essais nous ont convaincu, et nous nous sommes arrêté pour le classement des livres à une méthode que nous avons appelée : MÉTHODE CHRONOLOGIQUE.

Disons d'abord que, pour plus de commodité dans le rangement des livres, nous les avons au préalable séparés par formats, de manière à éviter une trop grande irrégularité. Nous ne tombons pas, bien entendu, dans l'exagération du partisan

du troisième système exposé plus haut (1), qui mesure ses livres avec un mètre pour les ranger dans sa bibliothèque. Nous classons ensemble ceux qui sont à peu près de la même dimension, de telle sorte que nous aurons autant de suites chronologiques que de formats différents.

Voici comment nous procédons pour le classement chronologique :

NOUS PLAÇONS TEL AUTEUR DONNÉ ENTRE CELUI QUI EST NÉ AVANT LUI, ET CELUI QUI EST NÉ APRÈS LUI.

Par exemple, les œuvres de Desportes, né en 1546, se trouveront entre celles du Tasse, né en 1544, et celles de Cervantès, né en 1547. De cette manière, nous pouvons, d'un seul coup d'œil, embrasser la littérature universelle depuis ses origines jusqu'à nos jours.

Ce système, d'ailleurs, a parfois été appliqué pour l'ordre des matières dans un livre. Nous avons en ce moment sous les yeux, une anthologie des poètes français qui ont précédé Malherbe (2), livre fort bien fait de M. Jean Vaudon, des Antiquaires de Normandie. M. J. Vaudon, pour classer les poètes dont il donne des extraits, a employé l'ordre dont nous parlons, et il a placé un poète donné entre les deux qui sont nés avant et après lui.

Une objection qu'on nous a faite et que nous avions prévue est celle-ci : Ne vaudrait-il pas

(1) Voyez page 7.

(2) *Avant Malherbe. Les Poètes français du XV^e et du XVI^e siècle.* avec préface et notes de Jean Vaudon. Paris. Librairie de la Société bibliographique, 1 vol. in-18, 1882.

mieux placer chaque ouvrage à la date de son apparition de telle sorte que l'on pût voir que la *Franciade*, parue en 1572, a suivi la *Traduction de Plutarque* par Amyot (1558), et précédé les *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné (1577); ou que deux siècles plus tard, *Manon Lescaut* (1733) a paru entre *Zaïre* (1732) et les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* (1834)? — Oui certes, ce serait mieux ainsi, et nous y avons songé un instant, mais, combien y a-t-il d'ouvrages dont on ignore la date d'apparition, surtout lorsqu'on remonte un peu haut dans l'histoire de la littérature? De plus, on peut avoir dans le même volume, deux ouvrages du même auteur publiés à 25 ans d'intervalle, et alors, impossible de mettre chaque ouvrage à sa date, à moins de déchirer le volume.

Une objection plus sérieuse nous a été opposée. Il serait plus logique, nous a-t-on dit, de prendre comme base, au lieu de la date de naissance de l'écrivain, celle de son premier ouvrage, car tous les auteurs ne commencent pas à produire au même âge. Ainsi vous placez J.-J. Rousseau, né en 1712, avant Marmontel, né en 1723, et cependant ce dernier avait déjà écrit plusieurs ouvrages lorsqu'en 1750 seulement paraissait le premier discours du philosophe de Genève.

D'accord, répondons-nous, mais si tous les écrivains ne commencent pas à se produire au même âge, ils ne vivent pas non plus le même nombre d'années. Un écrivain peut naître après un autre, commencer à écrire plusieurs années

avant lui, et vivre quarante ans de plus. D'après vous, il faut le classer avant son aîné parce que son premier ouvrage est antérieur à celui de son aîné. Et cependant il est né le second et sa vie littéraire a duré encore quarante ans après la mort de son aîné. Avouez qu'il y aurait là une singulière anomalie. De plus, autre inconvénient à ce système. Il est souvent impossible de connaître la date exacte de l'apparition des ouvrages un peu anciens de sorte qu'on ne saura quel ordre logique adopter entre les écrivains dont le premier ouvrage a paru la même année, tandis que l'on sait généralement le jour, le mois et l'année de naissance des écrivains (1).

Au surplus, nous ne prétendons pas que notre méthode soit parfaite, car elle ferait exception à la règle commune, mais nous croyons pouvoir la considérer comme une des plus pratiques.

La date de naissance de l'écrivain nous a semblé être la meilleure, et c'est elle que nous avons adoptée.

IV

Il est impossible de retenir et surtout de *classer* dans sa tête la date de naissance de tous les écrivains dont on a des œuvres, d'autant plus qu'une même année a pu voir naître plusieurs écrivains. Pour ne citer qu'un exemple, en 1782 naquirent :

(1) On ignore généralement le jour et le mois pour les écrivains grecs et latins, ou même pour ceux du moyen âge, mais il est rare que l'on en ait plusieurs de la même année.

Pongerville, de Barante, Lamennais, le général de Marbot, Marchangy, Isaïe Tegner, Madame Swetchine, Millevoïe et Balbi.....

Il était donc nécessaire de faire une liste des écrivains dont on avait des œuvres, avec leur date *complète* de naissance et il fallait tenir cette liste au courant.

Après des recherches et des hésitations, nous nous sommes arrêté au seul système possible, à celui des *fiches* et nous avons fait pour chaque écrivain une fiche du modèle ci joint.

Comme on le voit, nous y inscrirons d'abord le nom sous lequel l'auteur est connu, de manière à voir du premier coup à qui nous avons affaire, condition qui ne serait pas remplie si nous mettions son seul nom de famille. Racine peut-être Jean ou Louis, Corneille, Pierre ou Thomas, Caylus, Madame de Caylus ou son fils, le comte de Caylus, membre de l'Institut. Benjamin Constant et Paul-Louis Courier y seront inscrits ainsi, bien que leur nom de famille soit Constant de Rebecque et Courier de Méré. Au-dessous de l'appellation commune de l'écrivain se trouveront ses prénoms, noms et titres, s'il en a plusieurs, son vrai nom s'il est connu sous un pseudonyme, puis ses dates et lieux de naissance et de mort et le nombre d'années qu'il a vécu.

Cette dernière indication, la date de mort et les lieux de naissance et de mort, ne font pas partie de notre système : nous ne les ajoutons que pour la symétrie ; il est d'ailleurs intéressant de voir où tel auteur est né, où il est mort et jusqu'à quelle époque il a vécu.

Dès que nous avons fait l'acquisition d'un ouvrage dont l'auteur ne se trouvait pas dans notre série, nous faisons sa fiche et nous l'intercalons à sa place.

Il peut arriver que l'on ait affaire à un auteur dont les dates sont inconnues ; mais, à extrêmement peu d'exceptions près, on connaît au moins son siècle. Dans ce cas, nous le plaçons à la suite des écrivains nés dans ce siècle. S'il y en a plusieurs dans le même cas, nous les rangeons par ordre alphabétique.

Il peut encore arriver qu'un volume renferme les œuvres de plusieurs écrivains ou un ouvrage écrit en colloboration ; nous le classons à la date de l'auteur né le premier.

Quant aux ouvrages anonymes, nous les plaçons après tous les écrivains nés dans le siècle ou ils ont été écrits. Quelquefois l'ouvrage anonyme est attribué plus particulièrement à un auteur ; alors nous le rangeons à la date de celui-ci.

Lorsqu'on connaît la date de naissance d'un écrivain cela suffit ; si on ne connaît que celle de sa mort, on peut en déduire assez exactement celle de sa naissance. On sait, par exemple que Mathieu Pâris est mort en 1259 ; on peut supposer qu'il est né vers 1200.

Le nombre des fiches, toutes de la même dimension, peut s'accroître indéfiniment. Pour en rendre le maniement plus facile, nous les avons réunies par petits paquets dans des pinces métalliques qui les maintiennent solidement, tout en permettant de les feuilleter.

V

Lorsqu'on regarde une bibliothèque rangée d'après notre méthode, on peut, en lisant à la suite les uns des autres les noms des auteurs, parcourir toute la littérature, et voir quels auteurs ont fleuri dans tous les pays à la même époque. On verra vite aussi en examinant sa série de fiches, quelle est l'époque de la littérature dont on a le moins de représentants, et on comblera ainsi facilement des vides fâcheux.

Veut-on consulter un livre, rien de plus facile ; on met immédiatement la main dessus, pourvu que l'on sache à peu près à quelle époque l'auteur est né. A-t-on un nouveau livre à classer, on n'a pas à se demander où on le rangera. Aussitôt sa date connue, on sait où le placer. Si c'est une œuvre séparée d'un auteur dont on avait déjà plusieurs volumes, on l'intercalera entre ses deux ouvrages qui l'ont précédée et suivie. Dans ce but, nous disposons de feuilles sur lesquelles nous inscrivons avec leur date d'apparition, les ouvrages des écrivains dont nous avons déjà quelque chose. Nous marquons d'un trait rouge, en marge, les volumes que nous avons, et un nouveau nous advenant, il nous sera dès lors très facile de trouver sa place.

L'ordre chronologique se continuera d'un rayon à l'autre, et d'une bibliothèque à une autre. On commencera à *droite* d'un rayon, puis lorsqu'il sera garni, on passera à la *droite* du rayon inférieur et ainsi de suite.

VI

Au sujet du mot à *droite* du paragraphe précédent, il ne sera peut être pas superflu de donner quelques explications sur ce rangement (de droite à gauche, plutôt que de gauche à droite), qui ne nous est pas personnel comme la méthode chronologique, mais que nous avons adopté.

Beaucoup ont l'habitude de faire partir de gauche leurs rangées de livres, de telle sorte qu'un ouvrage en 10 volumes aura son premier tome à gauche et son dernier à droite.

La déféctuosité de ce système n'est pas douteuse, et tout le monde en sera convaincu après quelques éclaircissements.

Prenez dans votre bibliothèque un ouvrage en deux volumes dont le premier se trouve à gauche, posez ceux-ci sur votre table ; ils ne peuvent se trouver que dans deux positions. C'est, ou le tome second, ou le tome premier qui se trouve au-dessus. Si c'est le tome second, vous êtes obligé de le mettre de côté pour ouvrir le premier ; si au contraire, le tome premier est au-dessus, c'est la fin de ce volume que vous voyez d'abord en l'ouvrant, et vous êtes contraint de le retourner pour avoir le commencement, et de même pour le second qui est aussi posé à l'envers pour vous. Supposez maintenant qu'au lieu de deux volumes vous en avez dix. Dans le premier cas (tome second au-dessus), vous serez obligé de mettre successivement chacun des neuf derniers volumes de côté,

pour arriver au premier, ou bien vous les retourneriez tous à la fois (exercice parfois dangereux pour les livres) ce qui nous ramène au second cas (tome premier au dessus) ; alors l'inconvénient signalé plus haut se représentera, et vous devrez faire faire volte-face à vos dix volumes, pour les feuilletter. Et si vous renouvelez souvent ces mouvements inutiles, il en résultera pour vous une perte de temps très appréciable.

Tous ces inconvénients disparaissent, lorsque les volumes sont rangés de droite à gauche.

Terminons par une preuve matérielle dont nous nous sommes servi pour convaincre un récalcitrant. Supposez qu'un ouvrage en deux tomes soit relié en un seul volume, regardez-le dans votre bibliothèque, voyez si le tome premier est à droite ou à gauche. Essayer de le faire relier de telle sorte que le tome premier soit à gauche, et vous verrez !

Il est presque inutile d'ajouter que le classement de droite à gauche doit s'étendre à tous les livres d'un même rayon, qu'ils soient ou non tomés : sans cela on tomberait dans une irrégularité bizarre ; à la suite d'un ouvrage quelconque viendrait le dixième ou le vingtième volume d'un autre ouvrage. En d'autres termes, il y aurait deux mouvements en sens différent dans un même rayon.

VII

Après cet exposé que nous avons rendu aussi clair que possible, nous sommes, croyons-nous, en droit de conclure à la supériorité incontestable

de l'ordre chronologique, comme mode de classement d'une bibliothèque, et du rangement de droite à gauche pour les différents rayons. Depuis plusieurs années que nous en faisons usage, nous n'avons eu qu'à nous en louer et quatre bibliophiles de nos amis se sont ralliés, deux entièrement, les deux autres en partie, à notre système ; tous en sont très contents.

Peut-être ces quelques mots nous gagneront-ils des adeptes nouveaux ; nous le souhaitons, et croirons avoir fait œuvre utile, si nous avons rendu service à quelques collectionneurs embarrassés.

Les Rosiers, 20 janvier-25 avril 1895,

PIERRE BOURSIER.



Les pages intermédiaires sont blanches